

Le 27 septembre 2016

## AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS

À tous les parents des élèves vivant avec un handicap ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire Harricana

Bonjour,

Vous êtes cordialement invité à une rencontre d'information et à l'élection des parents qui formeront le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Cette rencontre aura lieu au centre administratif de la Commission scolaire Harricana:

Le mercredi 19 octobre 2016
Salle des commissaires – 3<sup>e</sup> étage (local 3050)
Carrefour du savoir Harricana
341, rue Principale Nord, Amos
19 h 30

Les représentants élus qui participeront aux réunions du comité, soit de 4 à 5 rencontres annuellement, se verront rembourser les frais de transport et de gardiennage lors de leur participation aux réunions. Parmi les parents qui composeront le comité, un parent fera partie du conseil des commissaires, et ce pour un mandat de 2 ans et un autre fera partie du comité de parents de la commission scolaire.

Lors de cette rencontre, de l'information complémentaire sur la composition et le rôle du comité vous sera présenté. Au verso de cet avis de convocation, vous trouverez l'ordre du jour que nous vous proposons.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet de la commission scolaire au <a href="https://www.csharricana.qc.ca">www.csharricana.qc.ca</a>. Sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet «Comités et conseil des commissaires». Cliquez sur «Autres comités». Cliquez ensuite sur «Comité EHDAA».

En espérant vous rencontrer en grand nombre,

*Kathleen Alain*Présidente sortante du CCSEHDAA

Serge Paquín
Coordonnateur des services éducatifs et complémentaires
et représentant de la direction générale



## COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

# Le mercredi 19 octobre 2016 Salle des commissaires – 3<sup>e</sup> étage (local 3050) Carrefour du savoir Harricana 19 h 30

- 1. Mot de bienvenue de la présidente actuelle
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle du 7 octobre 2015
- 4. Présentation du bilan du CCSEHDAA de 2015-2016
- 5. Lecture des documents de référence (M. Serge Paquin)
- 6. Règles concernant le choix des parents qui siègeront sur le comité
- 7. Période de questions
- 8. Mise en candidature des parents désirant devenir membres du comité et élections (si nécessaire)
- 9. Élection du parent commissaire (mandat de 2 ans)
- 10. Élection du parent participant au comité de parent commission scolaire et de son substitut
- 11. Date de la 1<sup>re</sup> rencontre des parents élus
- 12. Divers
- 13. Levée de l'assemblée

#### Qui fait partie du comité?

Le comité est formé de 14 personnes soit des parents et des professionnels du monde de l'éducation:

- \* 7 parents votants et 1 parent substitut
- \* 1 membre représentant les directions d'école
- \* 1 membre représentant le personnel professionnel
- \* 1 membre représentant le personnel de soutien non-enseignant
- \* 2 enseignants (primaire et secondaire)
- \* 1 représentant des organismes partenaires
- \* Le directeur général ou son représentant

Pour connaître le calendrier des réunions et consulter différents documents sur les services offerts, venez nous visiter au :

### www.csharricana.qc.ca



Sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet «Comités et conseil des commissaires».

Cliquez sur «Autres comités»

Cliquez ensuite sur «Comité consultatif EH-DAA» Votre enfant exige une attention particulière?

Vous avez besoin de soutien?

Vous trouvez l'accompagnement difficile?

Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées pour lui?

Vous avez de la difficulté à vous y retrouver dans le dédale administratif?

Le comité consultatif des services aux élèves HDAA est là pour vous !



341, Principale Nord Amos (Québec) J9T 2L8

819 732-6561

Septembre 2016



## Comité consultatif des services aux élèves HDAA (CCSEHDAA)

Vous avez un enfant
vivant avec une différence
ou
un enfant avec handicap,
vivant des difficultés
d'adaptation
ou d'apprentissage?

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) peut vous aider!



## Comité consultatif des services aux élèves EHDAA (CCSEHDAA)

## VIVRE AVEC UN ENFANT QUI A DES BESOINS PARTICULIERS

Le parent d'un enfant handicapé ou qui vit des difficultés à l'école passe par toute une gamme de sentiments lorsqu'il accompagne son enfant dans le monde de l'éducation. La rentrée scolaire, le départ quotidien pour l'école ou le retour après la classe, les nombreux rendez-vous avec les spécialistes et intervenants de l'école entraînent des défis de tous les jours.



Le comité consultatif des services aux élèves HDAA est un lieu où le parent peut intervenir dans le but d'améliorer les services rendus aux élèves handicapés ou en difficulté.

#### A quoi sert le comité consultatif EHDAA?

Selon la Loi sur l'instruction publique (art. 187), le comité consultatif des services aux élèves HDAA a pour fonctions :

- De donner son avis à la commission scolaire sur la Politique d'organisation des services éducatifs aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- De donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services offerts à ces élèves;
- Peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

#### Les objectifs de ce comité :

- Améliorer le quotidien des élèves qui vivent avec une différence;
- Donner de l'information aux parents;
- Soutenir les parents dans différentes démarches.

#### Participation des parents

La participation des parents au comité comporte des responsabilités particulières telles que :

- Représenter adéquatement l'ensemble des parents des élèves HDAA;
- Exprimer sa vision parentale;
- Établir des liens avec les parents des autres structures de participation;
- Questionner sur les services offerts aux jeunes;
- Se préoccuper de toutes les fonctions attribuées au comité;
- Désigner, parmi eux un représentant au conseil des commissaires pour un poste d'une durée de 2 ans.
- Désigner parmi eux un représentant au comité de parents et un substitut.

